



Monsieur Florent Peyraud
25 rue des Îles
83920 La Motte

Antibes, le 27 septembre 2010

Objet : Caisse Saint-Raphaël + adhésion 2010

Cher Florent,

En date du 23 septembre 2010, tu nous a fait parvenir deux chèques. Le Conseil d'Administration de Linux Azur se joint à moi pour t'en remercier vivement.

Grâce à toi, nous allons pouvoir pointer les comptes « caisses ».

Nous avons déposé en banque :

- un chèque de 153,09 € correspondant aux espèces de la caisse de Saint-Raphaël ;
- un chèque de 10,00 € correspondant à ton adhésion 2010.

Si le chèque émis au mois de septembre 2010 (Caisse Epargne n° 5911119) en remplacement de celui perdu (mois de janvier 2010 - Caisse Epargne n° 5911115) venait à être retrouvé par l'un d'entre nous, nous te le renverrons afin de clore ce pénible incident. Quoi qu'il en soit, n'hésite pas à nous prévenir si tu venais à constater que celui du mois de janvier venait à être débité en doublon.

Nous avons bien noté ton mécontentement par rapport à la gestion de ton adhésion et ne manquerons d'en débattre en réunion de Conseil d'Administration afin de rendre les procédures aussi sécurisées que possible à l'avenir.

Salutations amicales et ensoleillées,

Pour le Conseil d'Administration,

Véronique Fritière
Présidente de Linux Azur

Association Linux Azur

Maison des Associations :: 288 chemin de Saint-Claude :: 06600 Antibes

Contact :: Véronique Fritière :: presidence@linux-azur.org :: Mobile +33 (0) 699 210 186 :: linux-azur.org

Association loi 1901 à but non lucratif déclarée sous le numéro 14569 le 25 février 1999 à la sous-préfecture de Grasse